

Délégué des élèves

Délégués titulaires

Délégués suppléants

Classe :

Année scolaire :



Les élèves de ta classe viennent de te choisir comme délégué. Il va falloir que tu les représentes tout au long de l'année. Tu vas devoir participer à différents conseils au cours desquels tu pourras exprimer l'avis des élèves de ta classe ou prendre part à des décisions très importantes concernant ton établissement.

Dans ce livret, tu vas trouver des informations précises sur ton rôle de délégué ainsi que sur les différentes instances d'un établissement scolaire. Tu y trouveras également quelques petites astuces qui t'aideront dans ta pratique de représentant des élèves.

En plus de ce dossier, tu vas bénéficier d'une formation pendant laquelle tu pourras t'exercer sur la prise de parole, sur la prise de notes et aussi approfondir tous les points qu'il te semblera nécessaire de travailler.

Bien connaître son établissement

L'équipe Vie Scolaire

La C.P.E. :

Les surveillants :

Les aide-éducateurs :

L'équipe de direction

Le chef d'établissement _____ :

Le Principal-Adjoint : _____

La gestionnaire _____

Les élèves

Nombre total : _____

Nombre de demi-pensionnaires : _____

Nombre de filles : _____

Nombre de garçons : _____

Santé et Social

L'infirmière : _____

Le médecin scolaire : _____

L'assistante sociale : _____

Les enseignants

Nombre de professeurs : _____

Nombre d'assistants : _____

Divers

La C.O.P. : _____

La documentaliste : _____

Le système représentatif des élèves

*Deux délégués +
deux suppléants par classe*

Le conseil de classe

Les délégués sont les porte-parole de tous leurs camarades. Ils représentent les élèves, ils participent à l'information et à l'expression de l'ensemble de la classe.

La conférence des délégués

Tous les délégués siègent à cette conférence. Ils débattent des questions relatives à la vie et au travail scolaires.

Le conseil d'administration

2 délégués y participent. Ils délibèrent, avec les membres élus, sur les affaires de l'établissement (budget, projet d'établissement, règlement intérieur, santé, sécurité...)

La commission permanente

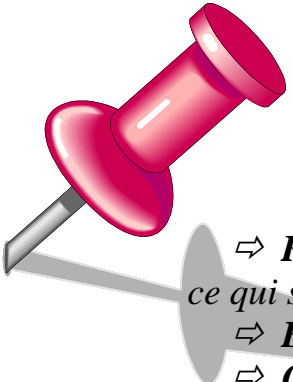
2 délégués y participent. Ils instruisent, avec les membres élus, les dossiers avant leur présentation au CA.

Le conseil de discipline

2 délégués y participent avec le chef d'établissement ou son adjoint, un CPE, 3 personnels de l'établissement (2 enseignants et 1 ATOS) et 2 parents d'élèves.

Les droits et les devoirs des délégués

Les droits :

- 
- ⇒ **Recevoir des informations** concernant la vie de leur classe, ce qui se passe dans leur établissement et ce qui se décide dans les différentes instances ;
 - ⇒ **Bénéficier d'une formation** concernant le rôle de délégué ;
 - ⇒ **Organiser la consultation des élèves**. Celle-ci peut se faire de différentes façons (questionnaires, affichage, réunions, etc...) ;
 - ⇒ **Réunir leur classe et se réunir entre eux** afin de notamment préparer les différents conseils ;
 - ⇒ **Siéger et intervenir dans différents conseils**. Lors d'un vote, l'avis du délégué-élève a le même poids que celui des autres personnes constituant le conseil ;
 - ⇒ **Répondre et apporter des éléments supplémentaires** à chaque fois que cela se justifie.

Les devoirs :

- ⇒ Les délégués, en tant que personnes fréquentant un établissement scolaire, sont tenus de **respecter le règlement intérieur** ;
- ⇒ **Assister**, dans la mesure de leurs possibilités, **aux différentes réunions auxquelles ils sont conviés** ;
- ⇒ **Jouer pleinement leur rôle qui est le leur** (informer, représenter, animer) ;
- ⇒ **Favoriser les relations entre les élèves et tous les autres interlocuteurs**.

Délégué, qui es-tu ?

<i>Ce que tu n'es pas ...</i>	<i>Ce que tu es ...</i>
<p><i>Le chef de la classe</i></p> <p><i>Un gendarme</i></p> <p><i>Un dénonciateur</i></p> <p><i>Un facteur</i></p> <p><i>Un objet de décoration pour embellir les salles de conseils</i></p>	<p><i>Le représentant des élèves de ta classe ou de ton établissement</i></p> <p><i>Un intervenant lors des différents conseils</i></p> <p><i>Un informateur</i></p> <p><i>Un animateur qui prend des initiatives (réunions, affichages...)</i></p> <p><i>Un interlocuteur privilégié entre les élèves et toutes les personnes avec lesquelles tu seras en contact</i></p>

Le conseil de classe



Attribution du conseil :

Il examine les résultats, les performances et le comportement de chaque élève afin de le guider le mieux possible dans son travail et dans ses projets d'études.

C'est en général le professeur principal qui ouvre le conseil en présentant une vue d'ensemble de la classe. Le conseil examine ensuite le cas des élèves un par un. Il est en mesure d'émettre des propositions d'orientation ou de redoublement.

Composition du conseil :

Le conseil se réunit autour du chef d'établissement ou d'un de ses représentants, au moins trois fois par an. Il peut également se réunir à chaque fois que le chef d'établissement le juge nécessaire.

- les enseignants de la classe ;*
- les délégués des parents d'élèves de la classe ;*
- les deux délégués élèves de la classe ;*
- le Conseiller Principal d'Éducation (CPE) ;*
- le Conseiller d'Orientation Psychologue (COP) ;*

Peut également assister au conseil de classe :

- l'Assistante sociale (AS) ;*
- l'infirmier ou le médecin scolaire ;*

Les délégués et le conseil de classe

Avant le conseil de classe :

☆ *Il va falloir que tu recueilles des informations sur l'ensemble des élèves de ta classe. Étant donné que tu dois les représenter, il faut que tu les connaisses relativement bien. Pour recueillir ces informations qui sont confidentielles, tu peux te faire un système de fiches. Bien entendu, tu dois faire en sorte de les récupérer un peu avant le conseil de classe afin d'en prendre connaissance.*

☆ *Pendant le conseil de classe, on passe en revue tout ce qui concerne la classe. De ce fait, il faut que l'ensemble des élèves puisse s'être exprimé sur l'ambiance de la classe. Avant le conseil, tu peux donc organiser une réunion avec ta classe afin de connaître l'avis général et les demandes de chacun.*

Pendant le conseil de classe :

☆ *Tu représentes ta classe, il faut donc que tu parles en son nom. Tu vas pouvoir t'aider des notes que tu as prises lors de la réunion. Lorsque le conseil de classe abordera le cas par cas, tu pourras utiliser les fiches individuelles à chacun de tes camarades pour éventuellement apporter une réponse.*

☆ *N'oublie pas que tu devras faire un compte rendu du conseil de classe à tes camarades, tu dois donc prendre des notes en faisant attention de ne pas déformer les propos que tu entends.*

Après le conseil de classe :

☆ *Lorsque tu fais le compte rendu devant toute ta classe, tu n'abordes que les points d'ordre général (ambiance, moyennes...). Tu ne cites aucun nom d'élèves.*

☆ *À l'abri des oreilles indiscrètes, tu informes chaque élève sur ce qui s'est dit à son propos. Tu peux le faire soit de vive voix, soit par écrit.*